



Les facultés polydisciplinaires: L'heure du bilan est-elle arrivée ?

Tétouan, 16/11/09- Six années après la publication du Décret du 7 juin 2004 portant création des facultés polydisciplinaires avec pour mission de dispenser l'enseignement supérieur en formation initiale et en formation continue dans plusieurs disciplines, le corps enseignant, les étudiants de même que les doyens de ces établissements sont montés au créneau pour réclamer la création d'un Master, sans lequel il ne peut y avoir de recherche scientifique.

Ces facultés, au nombre de 10 à travers le Royaume (Tétouan, Larache, Nador, Taza, Khouribga, Safi, El Jadida, Errachidia, Ouarzazate, Béni-Mellal), ont pour objectif de dispenser l'enseignement dans les champs disciplinaires suivants: lettres, sciences humaines et arts, mathématiques, informatique, physique, chimie, sciences de la vie, de la terre et de l'univers, -sciences juridiques, économiques, sociales et de gestion.

Cependant, l'absence d'un Master constitue un handicap aussi bien pour les étudiants qui voient leurs études limitées au sein des établissements, que pour les enseignants privés qu'ils sont de la recherche scientifique, d'où ce "véritable cri de détresse" qui a résonné, vendredi après-midi, dans l'amphithéâtre N° 6 de la faculté polydisciplinaire de Tétouan qui abritait une conférence-débat sur le thème "La faculté polydisciplinaire au Maroc et les perspectives de la recherche scientifique".

Doyens, enseignants, chercheurs venus des quatre coins du Royaume, et des étudiants se sont livrés à un véritable réquisitoire contre ce décret qui "interdit" le Master dans ce genre d'établissements créés à

une époque pour parer, entre autres, au surpeuplement des universités avec l'ambition de devenir un véritable espace de recherche scientifique.

Mais force est de constater que six années après leur création, ces facultés, comme l'ont souligné les différents intervenant à cette conférence, souffrent d'une absence de visibilité et de perspectives en raison notamment de l'impossibilité pour les étudiants de préparer un Master ce qui les oblige à s'éloigner de leur établissement et de leurs professeurs pour aller chercher ailleurs, dans d'autres facultés et universités parfois loin de leur milieu, ce qui n'est pas chose aisée.

En fait, c'est comme si on obligeait les étudiants à décrocher, une fois arrivé à la licence, étant donné que l'horizon est fermé, ce que dénoncent à présent ces derniers, soutenus en cela par leurs enseignants et même les doyens qui ont unanimement cloué au pilori ce décret.

Il aura suffi donc d'un après-midi pour égrener toutes les lacunes de ce genre d'établissements, dont certaines, de l'avis des doyens et des enseignants, peuvent être comblées, ce qui n'est pas le cas pour la recherche scientifique qui ne peut se faire qu'avec des études supérieures tels le Master et le Doctorat.

Cette rencontre a permis aux doyens présents d'énumérer les différents maux dont souffrent ces établissements. Le cas de la faculté polydisciplinaire de Taza qui compte plus de 6.000 étudiants et seulement 91 enseignants, représentée par Nouredine Jalal, qui n'y est pas allé de mains mortes pour expliquer cet état de fait.

Dénonçant ce qu'il qualifie de décret de "tous les malheurs", M. Jalal persiste et signe: la création de ce genre d'établissement et leur maintien avec le statut actuel constituent "un échec total", et pour cause, explique-t-il, on est loin, même très loin du concept de la qualité préconisée dans le plan d'urgence de l'enseignement supérieur et de celui, tant scandé, de la gouvernance.

Absence de suivi, problèmes éducationnels, manque de ressources humaines, augmentation du nombre d'étudiants par rapport à l'objectif principal des FP, à savoir la lutte contre le surpeuplement des classes, absence d'un budget annuel, dépendance vis-à-vis des universités mères, contradiction entre le décret portant création de ce genre d'établissements et le statut de l'enseignant chercheur, autant de facteurs qui, selon lui, font que le fossé ne fait que s'élargir entre l'université et le tissu économique.

Ses confrères doyens et enseignants venus de différentes villes telles que Ouarzazate, Tanger, Khouribga, Safi et Nador, ont fait siens son appel pour une annulation pure et simple de ce décret ou du moins son amendement et son remplacement par un autre élargissant le cursus de ce genre d'établissements pour y inclure le Master.

La rencontre, organisée à l'occasion du 50^e anniversaire de la création du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup), et en présence de son secrétaire général le Pr. Mohammed DEROUICHE, en collaboration avec la faculté polydisciplinaire de Tétouan, a donné lieu à un débat que les organisateurs ont voulu "serein et responsable" avec comme seul objectif, sensibiliser le département concerné sur la nécessité d'une refonte de ce décret qu'ils estiment, à tort ou à raison, incompatible avec le développement que connaît le pays sur tous les plans.

En somme, et comme ils l'ont tous souligné, il est temps de faire le bilan de ce genre d'institutions et partant, mettre fin à cette situation ambiguë dans laquelle ces enseignants et étudiants se considèrent

comme étant de "seconde catégorie" par rapport à leurs homologues et camarades des facultés et universités mères, et celles dites "authentiques".

De là à parler de "frustration " chez les uns et les autres, il n'y a qu'un pas que ceux qui ont participé à cette rencontre n'ont pas hésité à franchir. Mais l'espoir demeure.

MAP 16-11-2009